

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 13 MAI 2026

**Objet : Installation du nouveau Comité Syndical****N° : 013/2026**

L'an deux mille vingt-six, le treize mai, à quatorze heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du cinq mai 2026, s'est réuni dans les locaux du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon à Brignoles, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre VERAN, le doyen. Il examine le point n°01 de l'ordre du jour, visé en objet.

Nombre de membres du Comité Syndical	: 22 représentant 22 voix
Nombre de membres en exercice	: 22 représentant 22 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	: 22 représentant 22 voix

**DELEGUES DES EPCI :****PRESENTS AYANT PRIS PART AU VOTE :****COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :**

O. ARTUPHEL – J-M. CONSTANS – R. DEBRAY – J-C. FELIX – M. GENOVA – J-M. GUISIANO – S. MARTIN – F. PERO – C. PORZIO – A. RAVANELLO – P. ROUX – N. RULLAN – J. TESSON – P. TONARELLI – P. VALLOT – J.P. VERAN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :**

N. BREMOND – S. CARLES – F. PANIZZI – H. PHILIBERT – Y. SOUQUE – C. VENTURINO-GABELLE

**TITULAIRES ABSENTS/EXCUSES :****COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :**

G. BRINGANT - V. GARELLO



VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.5721-2,

VU l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2018 relatif à la modification des statuts du syndicat mixte Provence Verte Verdon,

VU les statuts du syndicat mixte précisant que chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale membre élit ses délégués titulaires et autant de délégués suppléants pour siéger au comité syndical selon la répartition suivante : 16 titulaires (et 16 suppléants) pour la communauté d'agglomération et 6 titulaires (et 6 suppléants) pour la communauté de communes,

VU la délibération n°CC-2026-051 du 24 avril 2026 de la Communauté d'Agglomération Provence Verte relative à la désignation de ses représentants communautaires au Syndicat mixte ;

VU la délibération n° 2026-067 du 28 avril 2026 de la Communauté de communes Provence Verdon relative à la désignation de ses représentants communautaires au Syndicat mixte;

CONSIDERANT que les 2 EPCI ont désigné leurs représentants titulaires et suppléants pour siéger au Comité syndical selon les listes ci-dessous, les suppléants (*cf statuts*) étant appelés à siéger avec voix délibérative en cas d'empêchement des titulaires suivant l'ordre des listes issues des délibérations de chaque EPCI.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE	
Titulaires	Suppléants
Olivier ARTUPHEL	Jean-Claude FELIX
Gilbert BRINGANT	Jean-Pierre VERAN
Jean-Michel CONSTANS	Carine PAILLARD
Romain DEBRAY	Olivier BARTHELEMY
Vesselina GARELLO	Serge LOUDES
Michel GENOVA	Frédéric TOUSSAINT
Jean-Martin GUISIANO	Marie-Catherine CAPEL-FABRE
Sophie MARTIN	Bernard BOURSIER
Franck PERO	Corinne RINAUDO
Claude PORZIO	Kévin BOYER
Alain RAVANELLO	Loïc PARLON
Nicole RULLAN	Sophie ABOUDARAM
Philippe ROUX	Marie-Josée SERRANO
Jérôme TESSON	Nathalie ROUX
Patrice TONARELLI	Bernard PERIZZATO
Philippe VALLOT	Ninuwé DESCAMPS

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON	
Titulaires	Suppléants
Nicolas BREMOND	Muriel ALIS
Stéphanie CARLES	Emmanuel HUGOU
Frank PANIZZI	Stéphanie GOUDAL-ORIONE

Hervé PHILIBERT	Pascal KINZIGER
Yves SOUQUE	Laurent MEAUME
Catherine VENTURINO-GABELLE	Olivier SIMON

M. Jean-Pierre VERAN, doyen du comité, assure les fonctions de président. Il constate que le comité syndical est complet et, après avoir fait l'appel nominal, constate que le quorum est atteint.

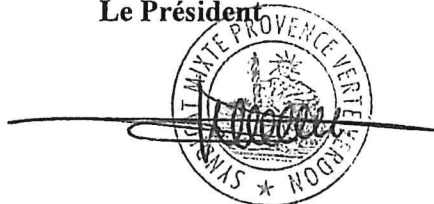
### LE COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECLARE** que le nouveau Comité syndical constitué des 22 délégués titulaires et 22 délégués suppléants susnommés, est installé.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président



Jean-Michel CONSTANS

